

qui échappent encore à ces statistiques, ne contiennent, réunis, qu'à peine 1-700e de la population du Canada.

Il est utile d'énoncer ici deux observations importantes, à l'usage de ceux qui feront état des tableaux qui vont suivre, ou bien des rapports provinciaux qui ont servi à les établir.

Premièrement, malgré les grandes améliorations récemment effectuées, les déclarations d'état civil, particulièrement celles des naissances, sont incomplètes dans la plupart des provinces. L'immensité du pays et l'isolement de nombre de ses habitants sont la cause de ces regrettables lacunes.

Deuxièmement, l'extrême diversité de la composition de la population des différentes provinces, par rapport au sexe et à l'âge, démontrée par le recensement de 1921, rend toute comparaison entre les provinces—celle du taux de la natalité, par exemple—inéquitable et décevante. Ainsi, en 1921, on ne comptait en Colombie Britannique, que 773 femmes et filles de 15 à 44 ans, par 1,000 hommes ou garçons des mêmes âges, tandis qu'il y en avait 1,017 dans la province de Québec et 986 dans l'île du Prince-Edouard. Assurément, l'énorme disproportion entre les sexes que l'on constate en Colombie Britannique s'oppose à tout parallèle entre le taux brut de sa natalité et celui de Québec ou de l'île du Prince-Edouard. D'autre part, l'inégalité d'âge de la population habitant les diverses régions du pays a pour conséquence une très grande différence des taux de mortalité. Par exemple, les provinces des prairies sont surtout peuplées d'immigrants jeunes et robustes; dans ces trois provinces réunies, on ne trouvait en 1911 que 126 personnes sur 1,000 et en 1921, que 149 personnes sur 1,000 ayant dépassé 45 ans; tandis que ce pourcentage était, en 1921, de 178 dans Québec, de 233 dans Ontario et de 264 dans l'île du Prince-Edouard. Ces dernières provinces comptant un nombre sensiblement plus élevé d'habitants d'un âge avancé doivent avoir nécessairement une plus grande proportion de décès que les provinces des prairies.

Nous allons d'abord commenter la population naturelle du Canada, commentaires accompagnés de tableaux détaillés des naissances, mariages et décès.

1.—Accroissement naturel.

Le tableau 1 est consacré à la statistique des naissances, mariages et décès en 1922 et 1923, pour chaque province; il indique aussi l'accroissement naturel par mille habitants. Les chiffres de 1923 sont sujets à revision; ceux de la province de Québec manquent pour cette année-là.

La province de Québec a probablement le taux le plus élevé d'accroissement naturel par 1,000 habitants de tous les pays civilisés, soit 23.4 en 1921 et 21.7 en 1922; c'est grâce à ce chiffre extraordinairement élevé que la moyenne de la Puissance (à l'exclusion des territoires) a pu se maintenir à 17.9 en 1921 et à 16.8 en 1922, car les huit autres provinces toutes ensemble n'ont donné que 15.8 en 1921, 14.5 en 1922 et 13.0 en 1923. En Australie, cette moyenne, pour la période quinquennale 1917-21, fut de 14.26; en Nouvelle-Zélande, de 13.29, en Angleterre et au pays de Galles de 7.20 et en Ecosse de 8.54 par mille habitants, de telle sorte que, même sans l'aide de Québec, les autres provinces canadiennes soutiennent favorablement la comparaison avec les autres pays britanniques.

Voici les taux d'accroissement naturel annuel par mille habitants dans différents pays, la période d'observation étant partout indiquée entre parenthèses: